

Les avantages des dispositifs

Pour les Clubs

Le fait d'intégrer des bénéficiaires au sein de vos activités, permet de créer du lien avec eux et vos licenciés en faisant la promotion de votre discipline. Cela peut vous amener de nouveaux licenciés, ainsi que de nouveaux bénévoles lors d'évènements.

Chaque club repart gagnant !

TÉMOIGNAGE - NICOLE BERNARD
RESPONSABLE DU CLUB DE TENNIS DE TABLE À LUNÉVILLE

«Lorsqu'ils sont bien intégrés nous proposons à certains de nous donner un coup de main sur nos organisations événementielles. Cela fonctionne très bien. Nous avons même recruté le trésorier de notre association auprès d'un bénéficiaire du dispositif.»



DOMUS OLYMPIA

Présentation

Ce dispositif est un projet d'innovation sociale répondant aux besoins d'accompagner des jeunes de l'ASE et de la PJJ dans leur parcours de vie.

L'idée est de proposer une alternative d'éducation en priorisant la pratique d'activités physiques et sportives.



PÔLE

SOLIDARITÉ ET INCLUSION



CONTACT :

tél : 03.83.67.43.43

mail : insertion@cdos54.fr



AGENCE NATIONALE DU SPORT

ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Meurthe-et-Moselle

Préfecture de Meurthe-et-Moselle

SEM

ARS

ARS

ARS

ARS

ARS

ARS

PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS

Tremplin Sport



L'objectif est de favoriser l'insertion du public ciblé (allocataires du RSA et toutes personnes suivies par les travailleurs sociaux du Conseil Départemental) par la pratique d'Activités Physiques et Sportives (APS).

Les objectifs intermédiaires sont les suivants :

- Développer l'autonomie des personnes
- Contribuer à la socialisation
- Améliorer le bien-être et la santé dans une trajectoire d'inclusion sociale et/ou professionnelle



Objectif Sport



Le but de ce dispositif est le même que le précédent, sauf qu'il s'étend sur tout le département :

Longwy, Briey, Val de Lorraine, Terres de Lorraine, Le Lunévillois. Le territoire de la métropole du Grand Nancy est couvert par le dispositif Tremplin Sport.

Les avantages des dispositifs

Pour les Bénéficiaires

L'inscription aux dispositifs est gratuite et ne nécessite pas de matériel spécifique.

Les cycles d'activités sont trimestriels (10/12 séances) et les activités proposées sont très diverses : pétanque, renforcement musculaire, marche, sports collectifs, relaxation...



Les critères d'inscriptions :

La clef d'entrée du dispositif est le travailleur social, c'est lui qui gère l'inscription de la personne via la plateforme : TREMPLIN SPORT. Cette plateforme sera transmise au travailleur social lors de notre échange.

INSCRIVEZ-VOUS : insertion@cdos54.fr